



COMMUNE DE GIVRINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

En application de l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique complémentaire, du **lundi 28 août 2023** au **mardi 26 septembre 2023**,

LE PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL DE GIVRINS ET SON REGLEMENT

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

Conformément aux dispositions de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 et de la Loi sur le registre foncier du 9 octobre 2012, la Municipalité de Givrins soumet à l'enquête publique du **lundi 28 août 2023** au **mardi 26 septembre 2023** les plans :

CADASTRATION DE 378 M2 DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL N° 60, A LA ROUTE DE LA SCIE, POUR LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE PARCELLE N° 709 AU CHAPITRE PRIVE DE LA COMMUNE DE GIVRINS

et

CADASTRATION DE 3511 M2 DES DOMAINES PUBLICS COMMUNAUX N° 65 ET 69, ENTRE LES ROUTES DE LA BELLANGERE ET LA ROUTE DE LA SODOME, POUR LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE PARCELLE N° 710 AU CHAPITRE PRIVE DE LA COMMUNE DE GIVRINS

Le dossier est déposé à l'administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureaux. Il peut également être consulté sur le site internet de la Commune : www.givrins.ch

Les observations ou les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressés sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, la Municipalité invite les habitants et propriétaires à une

SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE
le mercredi 30 août 2023, à 19h30,
à la Grande-salle de Givrins

La Municipalité